Parc naturel régional de Camargue

S/PREFECTURE D'ARLES
12 OCT. 2016
ARRIVEE

Registre des délibérations
Délibération n° 03 : 04/10/2016

RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES CORRIDORS BOISÉS DE CAMARGUE
ANNÉE 2017

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le quatre octobre à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

- **Étaient présents :**
  - **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Béatrice Aliphat, Jean-Marc Martin-Teissere
  - **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Bruno Genzana
  - **Représentants des Communes :**
    Commune d'Arles : Nicolas Koukas
    Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
    Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
    Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani

- **Avaient donné pouvoir :**
  Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere, Pascale Licari à Béatrice Aliphat
  Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Bruno Genzana
  Commune d'Arles : David Grzyb à Nicolas Koukas
  Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Patrick Pac
  Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minoretti à Jérôme Bernard

- **Étaient absents-excusés :**
  Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux
  Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
  Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac, Bertrand Mazel
  Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet, Henri Rivas
  Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
  Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

- **Le Conseil de Parc était représenté par 16 membres**

- **Autres personnes présentes :**
  Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
  Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
  Aline Martin, Directrice de l'aménagement du territoire, commune d'Arles
  Sandrine Kiramarios, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
  Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
  Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
  Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	18	18

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	57

Date de convocation
01/08/2016
RC – 496

Parc naturel régional de Camargue

Délibération n° 03 : 04/10/2016

RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES CORRIDORS BOISÉS DE CAMARGUE
ANNÉE 2017

► Contexte

Cette action (une des plus anciennes du Parc) consiste en l'organisation d'une journée de distribution (généralement fin novembre) de plants d'arbres aux habitants et propriétaires du Parc.

Chaque année, depuis plus de 30 ans, ce sont près de 4 500 plants en moyenne qui sont distribués à près de 80 planteurs répartis sur le territoire du Parc. Ceux-ci sont contactés par le Parc au début du mois de septembre par le biais d'un bon de commande qui propose une vingtaine d'espèces adaptées aux caractéristiques de la Camargue.
Les habitants s'engagent à faire connaître la destinée de leur plantation (bosquets, haies, reboisement) et à accueillir un agent du Parc qui pourra leur apporter une expertise et vérifier l'état de santé des arbres plantés.

Un séminaire a été organisé en décembre 2014 afin de faire le bilan de 30 ans d'opérations de reboisement en Camargue (la première opération datant de 1984 suite à la mortalité massive de l'orme champêtre atteint de la graphiose) et de discuter des perspectives avec les habitants, gestionnaires, scientifiques, paysagistes, etc....

Il a été mis en évidence la nécessité de privilégier à l'avenir plutôt des opérations plus localisées en lien avec les connectivités écologiques boisées à entretenir, à restaurer ou à créer (trames vertes). De nouvelles essences mellifères ou en lien avec la biodiversité seront également favorisées.

Une plaquette de sensibilisation aux actions de conservation du Rollier d'Europe (espèce patrimoniale nichant dans les cavités des grands arbres) a été éditée en 2016 en collaboration avec le Parc naturel régional des Alpilles et l'Association des Amis du Parc ornithologique du Pont de Gau, en lien notamment avec cette campagne de reboisement.

► Description de l'action

En 2017, les opérations de création ou de restauration de haies ou de bosquets seront donc favorisées, notamment en Camargue fluvio-lacustre, avec des sujets de haute taille permettant notamment la nidification d'oiseaux cavernicoles.

Le budget global de l'opération optimisé est en baisse de 40 % par rapport à 2015.

Planning prévisionnel de réalisation : commande des plants au mois d'octobre et distribution lors de la journée de reboisement généralement fin novembre/début décembre.

Le tarif de vente par plant est fixé à **2.5 €** pour la campagne de distribution de 2017.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Distribution d'arbres aux habitants et ingénierie	15 000 €	Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 000€
		PNR Camargue	5 000€
Total	**15 000 €**	**Total**	**15 000 €**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée approuve l'opération et valide le budget prévisionnel ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Le Président du Syndicat mixte de gestion
du Parc naturel régional de Camargue

Le Président,
Roland CHASSAIN

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 12 OCT. 2016

Et de l'affichage effectué le 19 OCT. 2016